

Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (APCA)



Chambres d'agriculture France (Assemblée permanente des Chambres d'agriculture - APCA) est l'interlocuteur du réseau consulaire auprès des Pouvoirs publics français et européens, des instances internationales ainsi que des partenaires publics ou privés.

Elle exerce une mission d'animation, d'appui et de conseil auprès des Chambres dans leurs domaines d'intervention.

Type de partenaire
Établissements publics
Thématiques
Agriculture
Repères

La première convention liant l'APCA et la Fédération des Parcs a été signée en 2005.

Liens utiles
[Site internet](#)